



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT TERMES DE REFERENCE

Titre du Poste	Deux Consultants Internationaux chargés de développer l'architecture du Système de Gestion, d'Information et de Suivi-Évaluation des interventions REDD+ (Registre National REDD+)
Niveau de poste	International Consultant
Type de Contrat	Contrat Individuel
Lieu d'affectation	Home-based avec missions à Kinshasa, CONGO, DEM. REPUBLIC
Langues requises	Français, Anglais
Durée d'affectation	20 jours
Entrée en fonction	1 ^{ère} septembre 2014
Date de clôture	
Point focal	recrutement.rdc@undp.org

1. Contexte et justification

La République Démocratique Congo (RDC) est engagée dans un processus de préparation au futur dispositif international de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+). Ce processus est dirigé par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), en partenariat avec le programme des Nations-Unies pour la REDD (UN-REDD) et la Banque Mondiale (programme FCPF).

La RDC doit finaliser le cadre de mise en œuvre national du processus REDD+, et notamment le système d'information et de suivi sur la mise en œuvre de la REDD+ au travers des projets et initiatives REDD+ (projets pilotes CBFF, Programme d'Investissement Forestier, Programme juridictionnelle de Mai-Ndombe, etc).

L'ébauche d'un tel système a été mise au point par l'OFAC sous la coordination technique de la Coordination Nationale REDD de la RDC (CN-REDD). Institué par un arrêté qui officialise la procédure d'homologation des projets REDD+, le Registre National REDD est un outil institutionnel en cours de développement ayant pour objectif la centralisation de l'information sur la mise en œuvre de REDD+ en RDC. Instrument de transparence grâce à une interface numérique librement accessible en ligne, le registre vise en effet à terme le suivi de tous les financements publics et privés REDD+ et de leurs performance.

Au vue de la Décision 9/CP.19 du Cadre de Varsovie pour la REDD+, le registre REDD+ de la RDC peut servir à faire rapport au « information hub » de la CCNUCC et pour autant devra capturer et consolider toute l'information utile à cet effet. Par ailleurs, le Registre peut remplir les exigences du cadre méthodologique du Fonds Carbone du FCPF.

En effet, les institutions en charge de la promotion, de la coordination et du suivi du processus REDD ont besoin non seulement **d'enregistrer** les projets mais également d'assurer le **suivi et l'évaluation** de leurs performances carbone, techniques ainsi que socio environnementales ou carbone, ainsi que les contributions et performance des autres types d'interventions REDD+ ou pertinentes pour la REDD+ (Politiques & Mesures, programmes sous-nationaux) participants à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+. L'opportunité est apparue de créer pour ce faire **une application web** qui servirait de plateforme d'enregistrement, d'homologation, de suivi évaluation et où seraient accessibles des informations différentes pour chaque type de public (secrétariat technique, large public).

Actuellement le Registre National REDD permet d'enregistrer les projets puis de les homologuer. Il délimite leur emprise sur une carte géo référencée. De la sorte il permet d'éviter le double enregistrement des territoires concernés, et de ce fait leur prise en compte multiple dans les transactions carbone. Cette version du Registre a fait l'objet d'un test avec tous les partenaires au début du mois de Juin 2014 dans le cadre du projet COMIFAC PREREDD. Ce test a permis de mettre en évidence certains dysfonctionnements dans l'ébauche du Registre mais a surtout permis de constater que la version actuelle du Registre est encore très limitée en termes de fonctionnalités et par conséquent ne peut être mis en service en l'état.

Les présents termes de référence concernent le recrutement d'un consultant qui aura la charge de concevoir l'architecture complète du Registre et de produire le cahier des charges fonctionnels pour sa programmation.

2. Objectifs de l'étude :

L'objectif général de la mission est le développement de l'architecture et des fonctionnalités d'un Registre National REDD+ : système interactif basé sur **une application web, disponible et accessible depuis un serveur internet sécurisé, permettant de collecter, de stocker, de traiter et de diffuser toutes les données et informations relatives à la gestion, au suivi et à l'évaluation des interventions¹ REDD+ en République Démocratique du Congo**

Les objectifs spécifiques sont :

- Spécifier les besoins de la CN-REDD ainsi que des différents acteurs du système de gestion, d'information et de suivi-évaluation des interventions REDD+ en prenant en compte d'une part les besoins de rapport au « information hub » de la CCNUCC ainsi que les critères et indicateurs du Fonds Carbone du FCPF, et d'autre part les besoins spécifiques du suivi et de coordination des interventions REDD+ par le pays dans une logique d'efficacité et d'efficience ainsi que de cohérence d'ensemble.
- Proposer une architecture logique et technique du système en rédigeant les procédures opérationnelles standard répondant aux besoins actuels et permettant le développement futur des outils associés.

Plusieurs principes devront guider le travail des consultants : (i) la simplicité d'utilisation de la plateforme, (ii) l'optimisation des outils de suivi afin de proposer des options réalistes dans le contexte de la RDC et d'éviter la redondance d'information et (iii) l'adaptabilité du système afin de permettre les développements et ajustements futurs qui seront inévitables.

3. Méthodologie et déroulement de l'étude :

¹ Par Intervention REDD nous entendons à la fois les projets REDD+ visant à générer des crédits carbone mais aussi les initiatives REDD+ qui par des activités habilitantes ou sectorielles contribuent à la stratégie nationale REDD+

La méthodologie élaborée pour absorber l'ensemble des exigences du Système d'Information nécessite les étapes suivantes:

1. **L'évaluation de l'état actuel du Registre** afin de déterminer les insuffisances fonctionnelles mais aussi la comptabilité avec les fonctionnalités à développer. Il faudra exploiter les rapports issus du test du Registre effectué en Juin 2014. Ceux-ci serviront de base à cette évaluation.
2. **L'identification de l'ensemble des besoins en données et informations portant sur les projets et initiatives REDD+ et l'articulation de ces besoins dans un même processus d'ensemble.** Les fonctionnalités qui doivent être intégrés dans le système seront notamment :
 - L'enregistrement des projets et initiatives REDD+ et toutes procédures post-enregistrement
 - Le suivi des transactions carbone et la comptabilisation des réductions d'émissions
 - Le suivi-évaluation des performances « REDD+ » des interventions (à la fois Carbone et non-carbone)
 - Le système d'information sur les sauvegardes (SIS) et le suivi des standards nationaux REDD+
 - Le mécanisme de suivi des plaintes et recours et leurs traitements
 - L'intégration des informations sur le partage des bénéfices
 - La consolidation de l'information afin de faire rapport à la CCNUCC.
 - L'intégration des résultats du suivi indépendant

Cette étape permettra notamment de préciser l'articulation entre le Registre, le Système National de Surveillance des Forêts, et la plateforme indépendante de cartographie participative, le MOABI, ainsi que le site MPTF sur lesquels apparaitront les résultats du portefeuille du Fonds National REDD+.

3. **L'identification et la spécification de l'ensemble des cas d'utilisation du système afin de définir les tâches générées pour chaque utilisateur du système.**

En fonction de l'architecture des fonctionnalités précitées, il faudra clarifier quels sont les rôles de chaque partie prenante dans le fonctionnement du Registre mais aussi quelles sont les différentes possibilités d'interaction avec la plateforme : chargement de fichiers, formulaires à remplir, paiements en ligne, commentaires, etc. Il s'agira notamment pour le consultant de spécifier chacun des rôles, d'identifier par rôle toutes les séquences d'opérations à effectuer dans le système y compris les contraintes associées et de mettre en évidence au niveau des différentes opérations les transitions (nécessité de changer de rôle ou de profil) pour poursuivre. Le consultant développera toutes les procédures opérationnelles standard qui seront à valider par le comité de suivi de la mission avant le développement de l'outil. Les rôles pressentis au stade actuel sont les *Développeurs de projet*, la *CN-REDD*, le *Grand public*, le *public spécifique (société civile, bailleurs, etc.)*.

4. **L'identification des informations accessibles par les différents utilisateurs**

Enfin il faudra clarifier les informations qui seront accessibles aux différents publics et les différents modes d'affichage associés (tableau de bord, webmapping, etc.)

Pour réaliser cela les consultants prendront connaissance des différents documents et applications réalisés par le Ministère des Finances pour le suivi informatisé des projets² ainsi que par le Ministère de l'environnement et la CN-REDD en rapport avec l'élaboration du Système d'Information, dont la SESA et les standards

² En effet, le ministère des Finances a mis en place un système informatisé de suivi-évaluation des projets et programmes dans le pays qui sera opérationnel très prochainement et dont les projets auront l'obligation de s'y souscrire. (<http://sise-rdc.net>) Le Registre devra intégrer cet outil afin d'éviter aux porteurs de projets de rapporter deux fois leurs données de suivi tout en l'adaptant aux spécificités de la REDD et à la nécessité de dégager des indicateurs communs conforme à la stratégie nationale REDD+

nationaux REDD+, le SNSF, les indicateurs de suivi pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+, les cadres de suivi-évaluation du FIP, les documents stratégiques du Fonds national REDD+. En s'alignant sur les exigences de la CCNUCC, les consultants devront consulter les différents standards et exigences internationales en matière de Registre REDD+, de suivi-évaluation et de surveillance des standards sociaux et environnementaux.

Ils rencontreront les responsables du Secrétariat Général du MECNT, de la DDD, de la CN-REDD, de la DIAF, du FIP, d'OSFAC et du PNUD, et mais aussi différents porteurs de projets REDD+ en RDC, et qui constitueront pour ce faire un **Comité de Suivi de l'Étude**.

Dans les 20 jours qui suivront le début de sa mission, les consultants présenteront à ce Comité leur vision préliminaire et la structure de la base de donnée, basée sur l'état des lieux et l'approche pour le développement de l'architecture de l'application. Ils expliqueront comment chaque utilisateur de la base pourra accéder à quel type d'information, et comment la base sera alimentée par un Secrétariat Technique et en son sein par le registraire, ainsi que par les responsables du suivi environnemental et social des projets REDD+. Ils présenteront notamment **l'ensemble des formulaires** qui seront utilisés par chacune des fonctionnalités du registre, afin que le Comité les valide. En effet, les fonctionnalités présentées précédemment nécessitent l'élaboration de formulaires qui devront être remplis par différents porteurs de projets mais aussi de cadre de suivi d'indicateurs qui permettront l'affichage des performances de ces projets ainsi que la consolidation de l'information pour fins de notification au « information hub » de la CCNUCC.

Après cette étape de validation, les consultants élaboreront le cahier des charges détaillé des fonctionnalités. Ce document décrira les spécifications et les fonctionnalités attendues du Registre notamment les formats d'entrée (champ de saisi), les différentes relations avec la base de donnée, les sorties (tableau de bord ou autres), le système de contrôle, etc. Ce document précisera aussi les liens avec le SNSF, le MOABI, le site MPTF et cadrera les échanges de données et le développement technique de ces liens.

4. Livrables attendus

Sous l'autorité du Secrétaire Général du MECNT, sous la supervision du Coordinateur de la CN-REDD, sous la responsabilité du Team Leader de l'Unité Croissance Inclusive et Développement Durable du PNUD RDC, avec l'appui technique du PNUD/REDD sur les aspects carbonés, les Consultants auront pour tâche de développer l'architecture et des fonctionnalités d'un Registre National REDD+.

Au terme de leur mission, les Consultants devront avoir livré les documents suivants à faire valider par le Comité de suivi de l'étude:

- **Document de conception générale et structure de la base de données spécifiant**
 - le contenu du registre et du système de suivi-évaluation (quelles données),
 - les sources d'information et des données (existantes ou à collecter),
 - les entités impliquées en spécifiant leurs rôle et responsabilités,
 - les canaux d'information,
 - le cadre réglementaire nécessaire (à ajuster ou à créer)
 - la structure des accès par type d'utilisateur

- **Le cahier des charges fonctionnelles pour la programmation comprenant :**
 - Les modèles de données y compris les aspects géographiques
 - Les formulaires d'encodage des données des différentes procédures y compris le S/E

- Les procédures opérationnelles standards (diagramme des cas d'utilisation)
 - Description des tâches exécutées par profil utilisateur et par processus en mettant en évidence les états et transitions entre profils et procédures.
- **Les cadres de suivi-évaluation et les formulaires ad-hoc qui seront intégrés au Registre.** Ces outils devront être conçus pour être modifiés et testés tout en assurant leur comptabilité avec la plateforme (format de fichier, nomenclature, type de données, etc.)

5. Durée totale et coûts

L'étude se déroulera sur 20 jours sur une période de **6 semaines**.

Chaque consultant doit soumettre une proposition comprenant la totalité des coûts, sans n'en excepter aucun.

5. Comité de suivi de la prestation

Le comité de suivi de la prestation est l'organe chargé de superviser le développement de l'architecture et du cahier des charges du consultant. Il validera l'ensemble des livrables conformément aux termes de référence et sera constitué des représentants des structures ci-après : les porteurs de projets REDD+ en RDC, MECNT, DDD, CN-REDD, FIP, OSFAC, PNUD, Projet PREREDD COMIFAC.

6. Profil des consultants recherchés

L'équipe sera composée de deux consultants internationaux, dont l'un agira en tant que Chef de Projet.

EXPERT 1 en Analyse Stratégique et Développement Durable, Chef de Projet :

Le Chef de Projet devra présenter les qualifications suivantes :

- expert en analyse stratégique et développement durable
- Niveau Ingénieur, Diplôme de master ou équivalent dans le domaine du développement, de l'environnement, de l'agronomie, de la gestion de projet ou domaines équivalents ;
- Au moins 15 ans d'expérience en suivi-évaluation des politiques, programmes, projets, avec une expérience avérée de travail dans le Bassin du Congo et de préférence en RDC ;
- Connaissance des aspects du développement durable et des concepts du REDD+
- Maîtrisant les aspects liés aux indicateurs environnementaux et sociaux
- La connaissance des divers secteurs de la vie nationale congolaise est un atout majeur ;
- Une connaissance des exigences et processus de notification à la CCNUCC est souhaitable.
- Une maîtrise orale et écrite du Français, ainsi qu'une connaissance correcte de l'Anglais ;
- Une bonne capacité d'utilisation des logiciels courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, Internet)

Les principales aptitudes, compétences exigées pour le Chef de Projet se résument comme suit :

- Leadership et aptitude à entreprendre ;
- Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans des environnements complexes;
- Bonne aptitude à communiquer ;

- Capacité avérée à établir des systèmes d'information sur le suivi-évaluation
- Maîtrise des enjeux, problématiques et défis de la REDD+ à l'échelle internationale, nationale et locale;
- Compréhension du fonctionnement de l'administration du pays;
- Solides compétences orales et écrites en communication.

Expert 2, Expert en SIG et base de données :

L'Expert en SIG et base de données devra présenter les qualifications suivantes :

- Niveau Ingénieur, Diplôme de master ou équivalent dans le domaine du développement, de l'environnement, des sciences de la terre, de l'agronomie, de la gestion de projet ou domaines équivalents ;
- Ayant au moins 10 ans d'expertise dans la préparation de Système d'information géographique dans le domaine du développement en Afrique subsaharienne
- Maîtrise des systèmes d'information à des échelles nationales
- Connaissance des bases de données géographiques open-source et webGIS ;
- Connaissance du domaine forestier de l'Afrique centrale et des processus REDD
- Maîtrise des normes internationales en matière de gestion des données SIG

Les principales aptitudes, compétences exigées pour l'Expert en SIG et base de données se résument comme suit :

- Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Bonne aptitude à communiquer ;
- Capacité avérée à établir des systèmes d'information sur le suivi-évaluation
- Compréhension du fonctionnement de l'administration du pays;
- Solides compétences orales et écrites en communication.

Proposition technique et financière

Les candidats intéressés doivent soumettre les documents / informations suivants :

- Le CV et le P11 indiquant l'expérience antérieure dans des domaines similaires et au moins 3 références ;
- Fournir une proposition technique avec une méthodologie de mise en œuvre de la mission ;
- La Proposition financière.

Les candidats sont invités à transmettre la proposition financière sous forme d'une somme forfaitaire (lumpsum) mensuelle qui comprendra tous les frais liés à la mission et qui sera payée en plusieurs tranches déterminées dans le contrat sur la base des livrables fournis.

Evaluation

Les candidats seront évalués sur la base des critères suivants:

- Formation et l'expérience de travail (sur la base des CV et du P11)
- Méthodologie proposée pour mener la mission
- Proposition financière.